



## C.A. du 5 avril 2018

### à la Maison Départementale des sports

Présents : Alain Gille, Alex Heywang, Yan Boursiac, Patrick Tixador, Jean Louis Sabatier, Agnès Tardits, Sylvain Caussé et Rudy Geffroy(salarié)

Excusés : Pascal Long, Farid Latrêche

Invités : Erwan Buffet

#### **Partie 1 : Fin de saison 2017-18**

1. Le point sur les championnats départementaux que nous coorganisons (Patrick, Alex, Rudy) : Où en est-on concernant les lots ? Qui fait quoi en amont ? Qui sera présent le jour « J » pour tenir la table de marque ? Qui viendra avec moi à l'AG de la Ligue le samedi ?

Alain aimerait savoir qui sera présent aux championnats départementaux du CODEP 34 et qui sera présent à l'AG de la ligue avec lui le même jour. Sylvain est volontaire pour aller à l'AG de la Ligue le samedi 26 mai 2018, étant élu du CA.

Un doodle sera mis en place par Agnès pour planifier l'organisation du championnat départemental.

Alex détaille les récompenses et donne un devis de 1095,40 €. Alex précise que le championnat sera à l'équilibre financier.

Alain pose la question de l'absence d'appel d'offre sur la prestation récompense demandée à Erwan. Il y a des doutes sur cette nécessité. Aussi il fera un appel d'offre à deux autres partenaires. (Erwan précise que dans ce devis la marge est minimale : environ 60 €.)

Parmi les autres frais il faudra compter les deux juge-arbitre Christophe Perrotez et Teddy fort, 400 € pour le weekend également.

Il faut rajouter la prestation de *Scorecenter*, qui inclut les inscriptions l'encaissement puis la gestion du tournoi hauteur de 1,20 € par joueur. La proposition de travailler avec *Scorecenter* est votée à l'unanimité.

2. Les ICD : Le point sur les différentes divisions (Jean Louis)

La saison se passe très bien à part quelques petits soucis avec quelques joueurs qui ont joué sur la même journée dans deux équipes différentes. Un avertissement leur a été donné mais pas de sanction pour le moment.

Jean-Louis regrette également que certains capitaines d'équipe mettent trop de temps à rentrer les résultats des rencontres. L'an prochain, après un courrier de rappel, nous appliquerons les sanctions financières prévues dans le règlement ICD.

### 3. Bilan du TGH à Montpellier (Sylvain)

Il y avait une centaine de joueurs pour ce TGH mais finalement peu de clubs de l'Hérault : 5 seulement pour 60 joueurs représentés avec notamment Castelnau (ABIL) 21 joueurs et Montpellier(MBC) 15 joueurs. 40 joueurs du Gard dont 16 pour Aigues-Vives et 15 pour Alès.

Pour la saison à venir, 2 autres clubs « limitrophes » ont été approchés afin d'organiser ces tournois : ASDAS (34) et le club d'Aigues-Vives (30). Il n'y a pas eu de réponses définitives ni d'engagement de part et d'autre. Affaire à suivre donc... !

### 4. Les I.C. Jeunes à Sérignan (Patrick, Rudy)

Après avoir rappelé que le 1<sup>ère</sup> journée des ICJ a dû être annulé faute de trouver une structure d'accueil, Rudy détaille la préparation de l'Interclubs jeunes du 12 juin à Sérignan : la plaquette, le règlement, l'affiche, tout est en place. Afin de créer dynamique, il propose de faire une animation pour récompenser les équipes sur différents aspects autres que sportifs (le plus beau maillot, le cri de guerre le plus original, le joueur le plus fair-play, récompenser le club qui a le plus d'équipes...). Il veut en faire un moment « festivo-sportif » à l'image des « Intercodep ».

Rudy fait remarquer qu'il a été très difficile de trouver un club volontaire pour accueillir ce tournoi Jeunes. Concernant l'organisation, tout comme pour les championnats départementaux, le club de Sérignan aura en responsabilité la buvette et « nous » : la gestion du tournoi.

### 5. Le point sur notre trésorerie (Yann)

Yann nous explique que le logiciel de comptabilité a été supprimé (rachat d'entreprise) et remplacé par un nouveau logiciel beaucoup plus cher : au lieu de 60 € il en coûte désormais 225. Mais il inclut un site web comme hébergeur du site CODEP, du coup la différence n'est pas si élevée. Il nous explique que ce logiciel est tout de même très pratique puisque délocalisable.

Rudy explique que l'année a été beaucoup moins coûteuse en ce qui concerne les déplacements car des économies ont été faites sur l'hébergement, les véhicules de transport, et la nourriture (Rudy prépare les plats la veille !). Nous ferons quasiment 3 à 4000 € d'économie cette année.

### 6. L'A.G. du Comité : Définition de la date (23/05, 30/05,13/06?), du lieu (Mèze ?). Serez-vous tous de l'aventure l'an prochain ?

**L'Assemblée Générale du CODEP 34 aura lieu le jeudi 7 juin à 19h30 à Mèze.**

Tous les membres pensent reconduire leur mandat l'année prochaine.

## **Partie 2 : Projection saison 2018-19.**

### 1. Organisation et présentation du nouveau DES choisi par Rudy.

Rudy explique son choix de DESJEPS « direction de structures et de projet sportif » pour l'année prochaine plutôt que l'option Badminton car cela correspond plus à son, à notre, projet d'évolution. Cette formation se déroule au CREPS d'Aix-en-Provence. Il sera moins souvent absent : seulement une semaine par mois. Uniformation devrait prendre en charge une grande partie de la formation.

### 2. Propositions de Rudy pour « dépenser moins et gagner plus » la saison prochaine.

-Les autres comités ne prennent pas en charge les enfants sur les tournois régionaux ou seulement une partie des frais : doit-on continuer à le faire ? Les membres présents pensent que oui, il faut continuer à prendre en charge les enfants car cela crée une vraie ambiance d'équipe.

-Autre proposition il faudrait que le CODEP 34 organise un TRJ car cela ferait moins de dépenses de déplacement et d'hébergement...

-On pourrait aussi augmenter la participation des parents de 10 € .

-Rudy explique qu'il a fait beaucoup d'économies (lors des TRJ) en préparant les repas la veille. La question : Est-ce que le GE acceptera cette charge de travail supplémentaire se pose? Il va falloir trouver des solutions (financières ou autres) pour pallier à ce problème si ce n'est pas le cas.

Décision est prise d'augmenter le prix du stage CODEP qui précède les TDJ de 14 € à 20 € : **Vote** 6 POUR et 1 abstention.

3. Où en est-on dans la structuration du GE (LGM/ Mèze/Comité) de l'an prochain (Rudy, Alain) et plus globalement, quelle doit-être la place du Comité dans les GE (Patrick)

Yann se pose la question du financement du GE et des rentrées d'argent possible : il est rappelé que le CODEP n'aura financé que 20 % du salaire annuel du GE soit 5600 € charges comprises.

Le « nouveau salarié GE » prendra en charge une partie du travail de Rudy, notamment l'encadrement des compétitions les weekends. Une économie sera faite étant donné que le « GE » se substituera aux prestataires habituels comme Thomas Jean, Guillaume Lodiote, Lauriane Magnier ou YelenaYushenko.

4. Se proposer pour organiser la tenue de l'A.G. de la FFBad d'ici 2-3 ans (Patrick).

Réponse : NON, trop de « pain sur la planche » pour le moment...et trop couteux semble t-il !!

Fin 22h30.

Sylvain CAUSSE et Alain GILLE